

DOSSIER DE PRESSE

Procès de l'inaction climatique et sociale

20 Décembre 2019 - NEVERS



4 militant.e.s au tribunal pour avoir dénoncé le vide de la politique climatique et sociale du gouvernement français

#DECROCHONSMACRON

**ACTION
NON-VIOLENTE
COP21
NEVERS**





KARIMA GAMMAH, MARIE-CLAIRE LEROY DE LA BRIÈRE, MARION LEROY DE LA BRIÈRE, et WILFRIED GAY

Les 4 militant.e.s membres du groupe local ANV-COP21 NEVERS se retrouveront devant la justice ce vendredi 20 Décembre. Ce procès aura lieu dans le cadre de la campagne #DECROCHONSMACRON au cours de laquelle 22 procès de militant.e.s sont dénombrés dans toute la France et d'autres sont encore à venir. Plus d'infos sur la campagne :

decrochons-macron.fr

Les activistes du groupe ANV-COP21 Nevers, né en juillet, ont symboliquement réquisitionné les portraits présidentiels des Mairies de Magny-Cours et Gimouille le 24 juillet dernier.

Pour avoir décroché un portrait à 9€90, Marie-Claire, Marion, Karima et Wilfried sont convoqué.e.s au Tribunal le 20 décembre pour « vol en réunion », acte puni par le code pénal de 5 ans d'emprisonnement et d'une amende de 75 000€. Un signe de la criminalisation croissante de la contestation politique et de nos actions non-violentes !

Des scientifiques, élu.e.s, porte-paroles d'organisations ainsi que de nombreux citoyen.ne.s sont attendu.e.s en solidarité pour une mobilisation festive et revendicative qui débutera par un rassemblement en centre-ville de Nevers.

Cette journée s'annonce déjà comme l'événement de cette fin d'année. Elle rappellera que ce sont des lanceur.se.s d'alerte et non des criminel.le.s qui vont être jugé.e.s. Les impacts du réchauffement climatique déjà concrets dans notre pays, les solutions à apporter et les alternatives déjà en place y seront également explicités.

Des temps forts sont prévus autour de la désobéissance civile.

Nous ferons de ce procès celui de l'inaction climatique et sociale.

La conférence de presse aura lieu à 14h00 à la salle René Dumont (2 rue des Récollets, Nevers) en présence des prévenu.e.s, de leurs avocates et soutiens.

Contact Presse : Wilfried GAY 06.98.93.18.09 François LONGUEVILLE : 06.75.42.57.47
anv-cop21.nevers@protonmail.com



Urgence climatique, Nous n'avons plus le Temps.

La fenêtre d'action pour éviter le pire se referme dramatiquement. Si rien n'est profondément changé, les scientifiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient une augmentation de près de 5 °C d'ici à la fin du siècle. Canicule, incendies dévastateurs, développement de maladies tropicales, le monde de l'après 2050 ne ressemblera en rien à celui d'aujourd'hui.

Déjà, nous assistons à une extinction massive de la biodiversité. 60 % des populations des animaux vertébrés en 40 ans ont disparu, 75 % des insectes en 30 ans, 30 % des oiseaux des champs, la moitié des animaux marins.*

Le temps n'est plus aux discussions, aux panels, mais à l'action. C'est maintenant que nous devons « changer le système, pas le climat ».

* Source : tribune Le Monde « Réchauffement climatique : nous ne pouvons pas rester sur le bord du chemin à regarder le monde partir en lambeaux ». 16/05/2019

E. MACRON DÉCROCHE DES OBJECTIFS CLIMATIQUES

En effet, malgré les beaux discours sur la scène internationale ou nationale, Emmanuel Macron décroche des objectifs de l'Accord de Paris de rester sous +2°C voire +1,5°C de réchauffement global.

En 2018, les émissions de gaz à effet de serre françaises sont de nouveau à la hausse (+2,7°C) et la liste de projets et politiques climaticides ne cesse de s'allonger : une attitude irresponsable pour celui nommé par l'ONU « le champion de la Terre ».

La campagne #DécrochonsMacron a été lancée par ANV-COP21 en Février 2019 en réaction à la réponse inacceptable du Gouvernement à l'Affaire du Siècle : alors que les signes du réchauffement climatique n'ont jamais été aussi alarmants, le Gouvernement refuse de changer de politique. Décrocher des portraits présidentiels revient donc à dénoncer le vide de la politique française en termes climatiques. Cette campagne est également en phase avec la colère qui gronde dans le pays et les mobilisations des Gilets Jaunes contre l'injustice fiscale et sociale.

UN SUCCÈS GRANDISSANT MALGRÉ LA RÉPRESSION

L'exceptionnelle réaction et répression suscitées par ces actions confirme la sensibilité du sujet : six ministres ont condamné publiquement les actions, un échange vif a eu lieu à l'Assemblée nationale entre la députée Mathilde Panot et le ministre de la transition écologique et solidaire François de Rugy, la cellule anti-terroriste a été saisie et, à Paris, c'est la chambre anti-terroriste qui a jugé les militant.e.s.

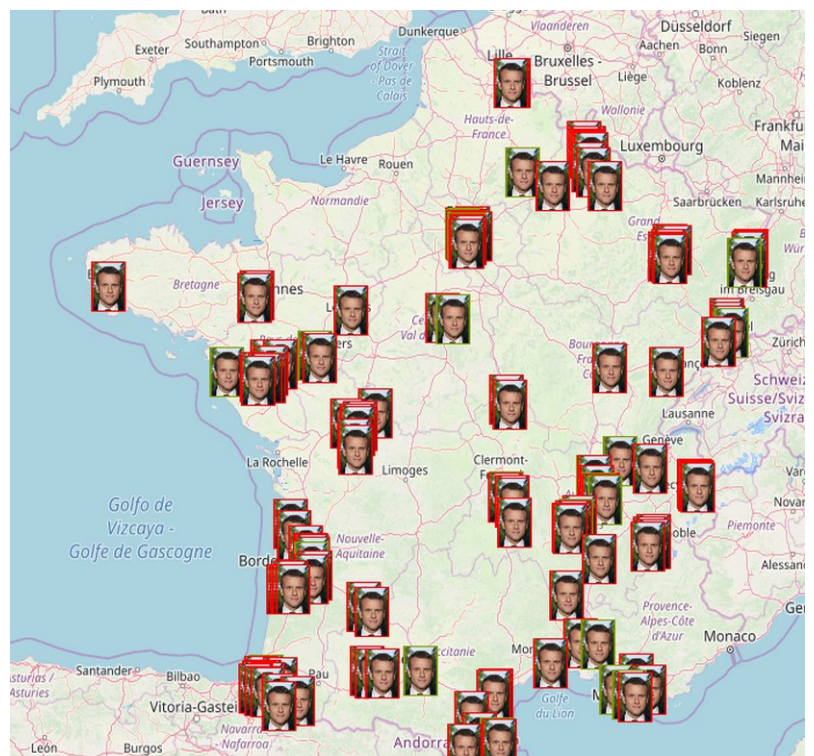
Cette disproportion n'a d'égal que la détermination citoyenne. Loin de décourager les citoyen.ne.s, l'annonce du premier procès des militant.e.s lyonnais.e.s en Février les a motivé.e.s à poursuivre ces actions, tout en étant conscient.e.s des risques juridiques qu'il.elle.s encouraient.

OBJECTIF RÉUSSI : 125 DÉCROCHAGES POUR LE G7

Le 23 mai dernier, 80 personnalités avaient appelé à décrocher 125 portraits présidentiels pour le G7, représentant le nombre de jours qu'il a suffi à la France pour dépasser son empreinte écologique annuelle. Cet objectif a été obtenu un mois en avance !

Le 24 juillet, soit un mois jour pour jour avant l'ouverture du G7 à Biarritz, le 125e portrait d'Emmanuel Macron a été décroché à Espelette.

Les portraits sont ressortis pendant "la Marche des portraits" le dimanche 25 août en plein G7, dans les rues de Bayonne.



Source : Reporterre

QUELQUES CHIFFRES

134

portraits décrochés, provoquant 76 perquisitions

6

ministres pas contents, le bureau de lutte anti-terroriste saisi

947

heures cumulées de garde à vue, pour 95 personnes

63

personnes convoquées dans 22 procès

15 FÉVRIER

L'AFFAIRE DU SIÈCLE

Ce recours démontre l'inaction de l'État depuis des décennies face au changement climatique et demande une réparation des préjudices causés par cette inaction.

Dans une lettre ouverte, le gouvernement rejette la demande préalable indemnitaire, déposée par 4 ONG et appuyée par 2 millions de citoyen.ne.s. ([site web](#))

21 FÉVRIER

PREMIERS DÉCROCHAGES

En réaction, 4 portraits présidentiels sont décrochés à Lyon, Biarritz, Ustaritz (Pays-Basque) et dans la mairie du Ve arrondissement de Paris par des activistes d'Action Non Violente COP21, pour dénoncer le vide de la politique environnementale et sociale du Président Macron.

23 MAI APPEL À DÉCROCHER 125 PORTRAITS POUR LE G7

Des scientifiques, politiques, artistes, personnalités de la lutte climatique et sociale appellent à décrocher 125 portraits présidentiels avant le G7.

[Appel](#)

24 MAI

GRÈVE DES JEUNES POUR LE CLIMAT

En marge de la grève mondiale qui a lieu dans plus de 120 pays et 1600 villes, les jeunes citoyen.ne.s décrochent le 40e portrait du Président Macron dans la mairie du XIXe arrondissement de Paris.

28 MAI PROCÈS DE BOURG-EN-BRESSE ET STRASBOURG

Gardes à vue, perquisitions, procès, etc., *la machine judiciaire se met en marche.*

Le 1er procès des Décrocheurs a lieu le 28 Mai, à Bourg-en-Bresse.

Les 6 prévenu.e.s comparaissent pour "vol en réunion et par ruse".

Il.elle.s risquent *10 ans de prison et 150 000 € d'amende.*

Les avocats plaident l'état de nécessité, démontrant que les critères d'urgence, de nécessité de l'action et de proportionnalité sont remplis face à l'ampleur du dérèglement climatique.

Verdict : une condamnation à une amende de 500 €. Le procureur fait appel.

Le 26 Juin, à Strasbourg, le3 prévenu.e.s poursuivi.e.s pour "vol en réunion d'un portrait présidentiel" et passibles de *5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende*, sont relaxés.

24 JUILLET

DÉCROCHAGE DU 125 ème PORTRAIT

Le 125e portrait présidentiel est décroché un mois jour pour jour avant le début du G7 à Espelette au Pays-Basque, lors de la visite des compagnes des chefs d'État pour préparer le G7.

25 AOÛT

LA MARCHÉ DES PORTRAITS

Dans le centre de Bayonne, interdit à tout rassemblement et bunkerisé par 13 200 forces de l'ordre à l'occasion du G7, des portraits réquisitionnés dans toute la France ont été brandis par plus de 900 manifestant.e.s. Devant la presse nationale et internationale, la marche se clôture par une conférence de presse faisant le réel bilan de la politique climatique française.

02 SEPTEMBRE

PROCÈS DE LYON

Une étape historique est franchie pour les défenseur.e.s du climat.

Les deux militant.e.s poursuivi.e.s pour vol en réunion, suite à un décrochage de portrait d'Emmanuel Macron en février, sont relaxé.e.s "au bénéfice de l'état de nécessité pour motif légitime".

Le parquet fait appel sans attendre. Le procès en appel se tiendra *le 19 décembre 2019*.

11 SEPTEMBRE

PROCÈS DE PARIS

Où comparaissent 8 décrocheur.euse.s et Vincent Verzat de la chaîne YouTube "*Partager c'est sympa*", venu couvrir le décrochage du 21 février dans la mairie du Ve arrondissement de Paris.

Le délibéré, rendu le 16 octobre fait état d'une condamnation d'une amende ferme de 500 € pour chacun des militant.e.s à l'exception de Vincent Verzat qui est relaxé.

09 OCTOBRE

PROCÈS DE NANCY et MULHOUSE

Report d'audience au 26 juin 2020, pour les 4 militant.e.s de Nancy.

Annulation de la convocation, entachée d'irrégularité pour les 2 militant.e.s de Mulhouse qui sont ressorti.e.s libres de charge.

17 OCTOBRE **PROCÈS D'ORLÉANS ET DE BONNEVILLE**

Franzeska, d'Orléans, comparet pour la deuxième fois en 1 mois (cette fois-ci pour refus de prélèvement d'ADN) est condamnée à 200€ d'amende avec sursis.

Pour les 7 prévenu.e.s de Bonneville, des amendes avec sursis de 300 à 1000€ sont requises. Le délibéré sera rendu le 5 Décembre.

18 OCTOBRE

PROCÈS DE BORDEAUX

Report d'audience au 13 Décembre 2019 pour les 7 prévenu.e.s

29 OCTOBRE

PROCÈS EN APPEL DE LYON

Les prévenu.e.s de Bourg-en-Bresse ayant fait appel du jugement du 28 Mai, se retrouvent devant la Cour d'Appel de Lyon : le procureur avait requis pour le « vol avec ruse » 500€ d'amende avec sursis pour 5 des militant.e.s et 250€ pour le dernier, ainsi que 500 € d'amende pour un refus de prélèvement ADN .

Le délibéré sera le 14 Janvier 2020

04 NOVEMBRE

PROCÈS DE GRENOBLE

Les 2 prévenus comparaissent pour un refus de prélèvement ADN : 500€ d'amende avec sursis requis. Le délibéré sera rendu le 09 Décembre 2019 et non le 02 Décembre comme initialement prévu.

20 NOVEMBRE

PROCÈS DE TOULOUSE

Report d'audience au 12 Mai 2020 pour les 2 militant.e.s.

02 DÉCEMBRE

PROCÈS DE GRENOBLE

Un prévenu comparet pour « tentative de vol en réunion ». Le procureur a requis 600€ d'amende dont 300€ fermes. Le délibéré sera rendu le 16 Décembre.

5 procès ont lieu en ce mois de Décembre

7 sont déjà prévus pour l'an prochain

02 DÉCEMBRE

PROCÈS DE GRENOBLE

Un prévenu comparaît pour « tentative de vol en réunion ». Le procureur requiert 600€ d'amende dont 300€ fermes. Le délibéré sera rendu le 16 Décembre

13 DÉCEMBRE

PROCÈS DE BORDEAUX

8 prévenu.e.s comparaîtront devant le Tribunal de Grande Instance suite aux décrochages du portrait présidentiel dans les mairies du Bassin d'Arcachon.

16 DÉCEMBRE

PROCÈS DE SAINT-ÉTIENNE

Un prévenu comparaitra devant le Tribunal de Grande Instance pour « vol en réunion » suite au décrochage du portrait présidentiel à la mairie de Sorbier.

19 DÉCEMBRE

PROCÈS EN APPEL DE LYON

Après la relaxe historique, les 2 prévenu.e.s lyonnais.e.s sont à nouveau convoqué.e.s devant la justice suite à l'appel du procureur lors du procès du 02 Septembre

20 DÉCEMBRE

PROCÈS DE NEVERS

4 prévenu.e.s comparaîtront devant le Tribunal de Grande Instance de Nevers pour « vol en réunion ».



Le 24 Juillet dernier, les militant.e.s d'ANV-COP21 de NEVERS se sont rendu.e.s dans les mairies de Magny-Cours et de Gimouille. Il.elle.s ont effectué une action de désobéissance civile non-violente qui consistait à décrocher le portrait présidentiel.

Dans les 2 mairies, cette action s'est déroulée sereinement avec les employé.e.s, les militant.e.s ayant remis une lettre expliquant que l'action ne visait pas la mairie en particulier mais l'inaction du gouvernement face à l'urgence climatique et sociale.

Devant son irresponsabilité, *décrocher* et *sortir* Macron pour le mettre face à la réalité.

Pour dénoncer la privatisation de l'hydroélectricité et la destruction du service public, les militant.e.s d'ANV-COP21 de NEVERS ont sorti Macron au barrage de Pannecièrre le 25 Août.



NOS REVENDICATIONS

I. Dire la vérité

L'Etat doit dire la vérité sur le niveau de réchauffement auquel conduit la politique qu'il mène actuellement et ses impacts à venir en France et dans le monde pour les générations présentes et futures.

Nous exigeons du gouvernement français qu'il tienne un discours de vérité sur l'urgence et la gravité du dérèglement climatique.

Il doit reconnaître que les politiques qu'il mène actuellement sont totalement insuffisantes pour sortir de la trajectoire réelle mondiale de 6,7°C voire plus de réchauffement global, alors que les signataires de l'Accord de Paris se sont engagés sur un objectif de contenir le réchauffement à bien moins de 2°C d'ici à 2100 et d'œuvrer en direction de +1,5°C.

Emmanuel Macron doit mettre impérativement fin à son double discours : il est irresponsable que la France se positionne comme leader mondial sur le climat, tout en conduisant une politique qui ne vise pas à contenir le réchauffement global à +1,5 degrés d'ici à 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (deuxième moitié du XIXème siècle).

La crise climatique, dont les pays industrialisés sont les principaux responsables, est une menace pour nos vies. En tant que 6ème puissance économique mondiale, la France doit réellement montrer l'exemple et la voie pour convaincre les autres pays de respecter leurs engagements pris lors l'Accord de Paris et respecter la "part équitable" de l'effort climatique que Macron doit mener au vu de sa responsabilité historique.

Avec une espérance de vie de 80 ans, celles et ceux qui naissent et vivent aujourd'hui ont une forte probabilité de connaître l'invivable. Le Président devra également assumer que le maintien de notre modèle de société actuel – capitaliste, productiviste et consumériste – menace les conditions de vie des populations d'autres pays et de toutes les espèces vivantes.

Quelques exemples non exhaustifs :

- D'ici 2030, le changement climatique va doré-et-déjà faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté (+1,5°C).
- Plus de 280 millions de personnes vont devoir quitter des régions submergées par la montée des eaux (+2°C) et d'ici à 2050, plus de 200 millions de personnes vont être réfugiées climatiques notamment car des régions entières du globe vont devenir inhabitables.
- Un million d'espèces animales et végétales, soit une sur huit, risquent de disparaître dans les prochaines années de la surface de la Terre ou du fond des océans. Le dérèglement climatique joue un rôle majeur dans l'accélération de l'extinction de la biodiversité.

II. Être à la hauteur de l'enjeu climatique

La France doit mettre en place dès aujourd'hui des mesures ambitieuses et radicales dans tous les secteurs, nécessaires pour s'aligner sur une trajectoire compatible avec un réchauffement climatique limité à +1,5°C.

Le gouvernement français s'est donné une feuille de route pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre : la Stratégie Nationale Bas Carbone. La trajectoire actuelle de la SNBC est déjà en deçà des objectifs de l'Accord de Paris, ratifié par la France. Le gouvernement doit donc dès aujourd'hui a minima adopter l'ensemble des mesures qui y figurent, notamment en allouant les moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

La France doit prendre des mesures d'urgence comme l'arrêt des projets incompatibles avec le maintien du réchauffement à +1,5°C, par exemple : l'extension d'aéroports comme l'aéroport Charles de Gaulle, les nouveaux projets autoroutiers comme le Grand Contournement Ouest de Strasbourg, la construction de grandes zones commerciales ou le déploiement de nouveaux entrepôts Amazon, la multiplication des traités de libre échange comme le Tafta, le CETA, l'accord avec le Mercosur ...

Une fois ces mesures d'extrême urgence adoptées, sans lesquelles rien ne sera possible, le gouvernement doit lancer des chantiers structurels permettant une baisse rapide et drastique des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire dans tous les secteurs, en se basant sur des études concrètes comme le rapport B&L Evolution. Par exemple :

- dans le secteur des transports, la mise en circulation de 50% de trains supplémentaires d'ici 2030 et la suppression des lignes internes d'aviation disposant d'une alternative par la route ou le fer en moins de 4h dès 2022.
- dans le secteur de la consommation, plafonner les mises en marché textile à 1 milliard par an dès 2022 et interdire la publicité sur les produits fortement émetteurs de GES : viande, aviation, textile, électronique, streaming, dès 2020.
- dans le secteur de l'alimentation, diminuer la consommation de viande de 10% par an à partir de 2020 pour atteindre 25 kg par personne et par an en 2030 contre environ 90 kg aujourd'hui.

III. Garantir la justice sociale

La suppression des privilèges accordés à une minorité doit être immédiate et couplée à des mesures d'accompagnement pour les personnes les plus précaires et les plus vulnérables face au dérèglement climatique.

Les mesures nécessaires pour aligner la France sur une trajectoire compatible avec un réchauffement de + 1,5°C d'ici à la fin du siècle supposent de profondes et rapides mutations, qui pèseront sur les populations les plus précaires si elles ne sont pas accompagnées socialement. Les conséquences du dérèglement climatique en France sont déjà visibles et vont continuer de s'amplifier. Des milliers de Français subissent déjà les effets du réchauffement (vagues de chaleur plus longues et intenses, précipitations plus fortes et inondations plus fréquentes, multiplication des incendies, etc.). Comme évoqué dans le rapport d'information sénatorial "Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée", les politiques d'adaptation de la France sont insuffisantes. Il est désormais urgent de mettre en place des mesures d'adaptation pour permettre aux populations les plus vulnérables d'absorber les chocs liés aux dérèglements climatiques. Le gouvernement doit donc :

1. Accompagner socialement la transition sur le plan de la fiscalité

Ces profondes mutations ne pourront avoir lieu sans taxation de la pollution. Néanmoins, c'est l'ensemble de la fiscalité qu'il faut refonder pour qu'elle soit à la fois écologique et sociale, notamment en mettant en place une Cotisation Climat Solidaire : une taxe écologique qui a pour but de rendre plus cher ce qui est polluant, de soutenir les alternatives qui permettent de décarboner notre société et de compenser les surcoûts pour les secteurs les plus pauvres.

2. Accompagner socialement la transition sur le plan des emplois

S'aligner sur une trajectoire compatible avec le maintien du réchauffement à +1,5°C suppose une reconversion de grande ampleur du marché de l'emploi. Il faut mettre en place, dès aujourd'hui, l'équivalent d'une économie de guerre. Par conséquent, pour chaque secteur mentionné dans le rapport de B&L Évolution, un plan d'accompagnement des mutations dans les différentes filières doit être pensé et financé. Ces reconversions professionnelles doivent être accompagnées sans remettre en cause les acquis sociaux des différentes branches, au contraire elles doivent être l'occasion de mieux protéger certains travailleurs aujourd'hui vulnérables.

CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT

LES 4 PRÉVENU.E.S

Karima Gammah



44 ans

Agent d'entretien.

Engagée pour le respect de l'environnement

Marie-Claire Leroy De La Brière



64 ans

Retraitée

Lutte pour le climat, pour l'avenir de ses enfants et petits-enfants

Marion Leroy De La Brière



31 ans

Déterminée pour la défense du vivant et d'un monde bienveillant

Wilfried Gay



38 ans

Jardinier

Militant pour l'intérêt de tous

Témoignages de [Marie-Claire](#) et [Wilfried](#)

LES TÉMOINS



Yves RICHARD

Professeur au Centre de Recherche de Climatologie de l'Université de Bourgogne



Alain LASSUS

Président du Conseil Départemental de la Nièvre

PROGRAMME

DE LA JOURNÉE DU 20 DÉCEMBRE

07h45

Rendez-vous public devant le TGI

08h - 08h15

Prises de paroles prévenu.e.s, témoins et invités

08h15

Entrée des prévenu.e.s à l'audience

08h15 - 08h45

Prises de paroles groupes en lutte

08h45 - 09h45

Déambulation dans les rues de Nevers jusqu'à la salle René Dumont

09h45 - 10h15

Arrivée à la salle René Dumont - Accueil Petit-Déjeuner

10h15 - 12h00

Ateliers + Stands + Jeux

A partir de 12h

Buvette - Déjeuner * - Accueil des prévenu.e.s



13h45

Départ à pied pour Salle des Eduens

14h30 - 16h00

Table ronde Désobéissance Civile

16h20 - 18h00

Projection du film Irrintzina

18h00 - 18h45

Atelier dynamique introduction à la désobéissance civile non-violente

18h45 - 19h00

Prises de paroles

19h00

Retour à la Salle René Dumont

19h00 - 20h00

Apéro - Repas*

20h00 - 22h00

Concert ENTRAMIS (entrée gratuite)

*** avec produits locaux et BIO**

Nous suivre sur **Facebook** et **Twitter**

Événement Facebook : <https://frama.link/EventNevers>

Soutien : <https://frama.link/CagnotteANVNevers>